

Six lycéens du Likès en formation de sauveteur en mer à la SNSM

Six élèves de terminale du Likès La Salle suivent, depuis octobre 2020, une formation de nageur-sauveteur en mer, à Quimper, auprès la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

Après avoir réussi en septembre les tests d'entrée, ces six lycéens du Likès ont débuté leur formation au centre de formation et d'intervention de Quimper Cornouaille. Ils pratiquent des entraînements en piscine, le mercredi ou le samedi, à Kerlan Vian, pour préparer le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, mais suivent également des cours et entraînements en mer pour préparer le certificat de surveillance et de sauvetage aquatique.

Durant cette formation de neuf mois, les stagiaires passent, en complément, le certificat restreint de radiotéléphoniste, le permis mer option côtière et les diplômes de secourisme (PSE1, PSE2).

Qualités et valeurs à mobiliser

Cette formation globale permet d'acquérir des compétences dans le domaine du sauvetage et du secourisme en équipe. Elle requiert quelques qualités - être sportif, responsable et aimer travailler en équipe - et fait appel à des valeurs tels que le dévouement, l'engagement de soi et la solidarité.

À l'issue de la formation, les nageurs sauveteurs seront affectés sur un poste de secours, pour un ou deux mois, sur des plages de France. Ils seront recrutés avec un statut d'employés saisonniers par une collectivité locale. Ils vont effectuer une première année en tant que sauveteur qualifié puis, avec de l'expérience, vont notamment pouvoir accéder aux statuts d'adjoint-chef de poste et/ou chef de poste.

PratiqueSite internet : <http://cfi-quimper.snsm.org> (<http://cfi-quimper.snsm.org>)

Cet article est paru dans Le Télégramme (Bretagne) (site web) (<https://www.letelegramme.fr/finistere/quimper/six-lyceens-du-likes-en-formation-de-sauveteur-en-mer-a-la-snsm-08-02-2021-12701340.php>)

© 2021 Le Télégramme (Bretagne) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Publi© Certificat émis le **10 février 2021** à **Lycée-Le-Likes-0290170C** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20210208-TLA-102



De Gauche à droite : Professeur EPS et formateur SNSM SANTER Anthony, CLENET Kérane, SEZNEC

Louis-Mael, MABILLOR Lou-Anne, BLONDEAU Mathis, QUEMERE-COQUIL Pierre-Erlé et LIEVAL Camille